

#### Direction Générale des Services

Ref: CA2017/14

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION 24 FÉVRIER 2017**

# <u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'APPLICATION DE REMISES PAR LES ÉDITIONS</u> AUSONIUS SUR LES TARIFS ADOPTÉS EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 27/05/2016

## ➡ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 24 février 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

- ▶ Entendu l'exposé de Mme Mendiboure, Agent Comptable, et de Mme Onillon, Directrice des Affaires Financières.
- Après en avoir délibéré.

### DÉCIDE d'autoriser les Editions Ausonius à appliquer les remises suivantes:

- une remise de 30% pour le personnel de l'UMR AUSONIUS: personnels administratifs, enseignants, doctorants, titulaires, contractuels, UBM ou CNRS ;
- une remise de 30% au profit des bibliothèques qui commandent plus de 10 ouvrages par an ;
- Une réduction de 30% sur les livres de la Collection Pictor pour les membres en ordre de cotisation de l'AFPMA;
- la possibilité d'appliquer une remise jusqu'à 50% sur les livres de plus de 5 ans (remise non systématique) ;
- la possibilité d'appliquer une remise spécifique pour certaines librairies historiques [Kleber 33%, Privat 33%, La Machine à Lire 33%, Portico 33%, Ombres Blanches 33%, Horizon Education 38%, Les Belles Lettres 37%, Mollat 37%, Picard & Epona 37%, Erasmus 35%, ces pourcentages n'étant applicables que pour les ventes d'ouvrages qui ne sont pas dans le catalogue du distributeur] ;
- la possibilité de modifier le tarif d'anciens numéros de certaines collections [collections : Collection Archéovision : N°1-4 : 10€; Catalogue Voie de Rome : 5€; Collection Mémoires : N°1-23 et 25 : 15€; Collection Scripta Antiqua N°1-22 : 5€, N° 23-38 : 10€; Collection Scripta Mediaevalia N°1-16 : 5€; N°17-19 : 10€]

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 24 février 2017.

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	10
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 28/03/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 23/03/2017

délibération CA2017/14 1/1